

La mobilité contrainte

À Rouen, le collectif Échelle inconnue et l'association des Habitants de logements éphémères et mobiles dénoncent la disparition d'une enclave nomade au profit du programme d'urbanisme.

Quarante mille mètres carrés de pelouses parsemées de transats, de tables de pique-nique, d'aires de jeux et de fitness... Inaugurées en juillet dernier à Rouen, les promenades des quais de la rive gauche de la Seine font la fierté de la Métropole. « Rien ne manque pour que chacun s'y amuse ou s'y repose », vante l'institution. Mais derrière cette image d'Épinal se cache une réalité moins séduisante. « Peu de gens savent que cet endroit abritait des caravanes, des mobile homes et des camions, regrette Christophe Hubert du collectif Échelle inconnue. C'est une enclave nomade singulière qui disparaît à cause du projet d'aménagement Réinventer la Seine. »

Retraités, étudiants, forains, circassiens, travelers, gens du voyage: des dizaines de personnes ont ainsi dû évacuer les lieux et se rabattre sur des parkings avoisinants... en attendant de nouveaux chantiers et d'autres évacuations forcées. Lancé en mars, le projet Réinventer la Seine des agglomérations parisiennes, rouennaise et havraise propose « d'inventer de nouvelles façons de vivre, de travailler, de se déplacer sur et au bord de l'eau. » Une « fable métropolitaine » qui fait fi de « la complexité du réel », tonne le collectif Échelle inconnue. Ce groupe d'artistes et de chercheurs autour de l'habitat nomade s'est associé à la caravane 2016 de l'association des Habitants de logements éphémères et mobiles (HALEM) pour organiser en septembre une étape à Rouen intitulée « Désinventer la Seine, à la lumière de ses réalités nomades »

Une population harassée

Des réalités que connaît bien Paul Lacoste, administrateur de l'association HALEM. « Les personnes nomades connaissent, hélas, rarement leurs droits. Nous essayons de les conseiller au mieux grâce à notre permanence téléphonique. Nous leur fournissons aussi une aide judiciaire en cas de litige. » Durant la rencontre rouennaise, le militant a pu nouer des contacts avec le centre social de l'agglomération dédié

aux gens du voyage. « Nous avons été agréés maison de service au public (créées pour répondre aux besoins des citoyens éloignés des opérateurs publics, ndlr) il y a un peu plus d'un an. Nous pouvons donc intervenir auprès de toutes les populations nomades, explique Mathilde Dérédec, intervenante sociale au Relais accueil de Sotteville-lès-Rouen. Nous sommes surtout sollicités par des personnes précaires, harassées par les démarches administratives et souvent en situation d'illettrisme. » Pas d'ouverture de droits sans domiciliation. « Nous offrons ce service à 650 personnes, qui viennent chercher leur courrier au centre ou nous appellent pour le leur expédier. »

Outre l'aide administrative, le centre social déploie une équipe sur le terrain pour favoriser l'accès des populations à l'éducation ou aux loisirs. Pour l'association HALEM, se battre sur le terrain juridique pour faire évoluer les textes de loi sur l'habitat léger est primordial. Promulguée en 2014, la loi Alur constitue une avancée dans la reconnaissance des logements alternatifs.

Le droit d'habiter à l'année dans une maison légère et démontable est désormais officiellement établi et les nomades ne sont plus obligés de se raccorder aux réseaux publics, à condition de fournir une attestation prouvant le respect des règles d'hygiène et de sécurité. Mais de nombreuses difficultés subsistent: les nomades doivent, sauf exception, installer leur maison sur des terrains constructibles, « trop chers pour être accessibles à la majorité des foyers », déplore HALEM. Les habitats légers restent par ailleurs soumis aux desiderata des communes, qui peuvent refuser de délivrer une autorisation d'installation. « Hélas, nous savons qu'elles ne désirent que rarement garder ou accueillir leurs usagers en logement éphémère et mobile. »

Sana Guessous

Crédit photo: Alexandre Desliens



Durant les rencontres Désinventer la Seine, à la lumière de ses réalités nomades, les adeptes de l'habitat nomade ont pu partager leurs préoccupations auprès de travailleurs sociaux et d'avocats spécialisés.